Image not found or type unknown

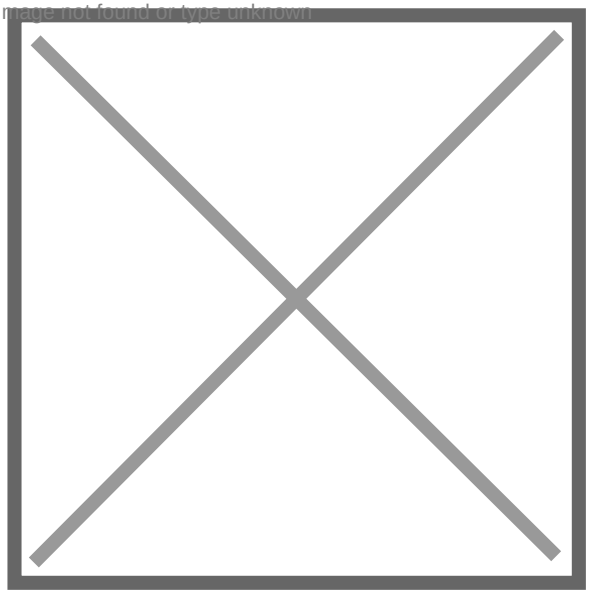

Surendettement de mes parents

Par **valmon**, le **07/03/2008** à **15:21**

Bonjour,

Suis-je solidaire devant la loi des dettes contractées abusivement par mes parents? Mes parents vivent dans le surendettement (très poussé) depuis de nombreuses années. Il est impossible de les empêcher de contracter des dettes (c'est compulsif) et il me faudrait toute une vie pour rembourser à leur place. Je suis l'aînée d'une fratrie. Je suis maman à mon tour. J'aimerais préserver mon enfant de ce problème. J'ai entendu dire qu'en cas de décès de l'un et de l'autre, je serais responsable de leurs dettes. Que faire pour éviter ça?

Je vous remercie mille fois pour votre réponse,

Cordialement,

Valmon.

Par **citoyenalpha**, le **07/03/2008** à **17:03**

Bonjour

il conviendra de refuser la succession et vous serez tranquille.

Restant à votre disposition.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés